Lettre d'Information n°2

www.therapiedumieuxetre.fr
kinesio54@gmail.com

Lundi 2 septembre 2013

Bonjour à toutes et tous,
Voilà déjà la rentrée des classes et son lot de changement dans nos vies et nos emplois du temps. Les enfants vont devoir faire face à une multitude de petits ou plus gros changements (classe, copain, place, horaires,...). Une multitude de stress tout à fait "classiques", mais que les corps ne vont pas appréhender de la même manière, parce que chacun est bien sûr différent. Toutes ces nouveautés conduiront parfois vers un déséquilibre important qui pourra amener un enfant à avoir des difficultés de comportements, d'apprentissage, de concentration,...
La Brain Gym (technique de kinésiologie) offre des outils simples et tout à fait adaptés à ces éventuelles problématiques. Les résultats sont souvent très rapides voir spectaculaires !
Parlons en.

Deux vidéos ont été mises en ligne pour expliquer le déroulement d'une première séance (une version courte de 3'), La première séance et les techniques et pour les plus courageux une explication un peu plus longue de la Thérapie (la version intégrale de 9') C'est quoi la thérapie du Mieux-être ?

Les premiers amis d'amis commencent à fréquenter le cabinet et pour moi c'est très encourageant. Continuez de parler autour de vous et soyez mes meilleurs ambassadeurs.

Pour les Habitants de Nancy et sa région, je suis en démonstration au magasin bio "l'eau vive" à Vandoeuvre le vendredi 13 septembre et le vendredi 25 octobre 2013 de 10h à 18h.

Belle rentrée à tous et prenez soin de vous.

J'ai besoin de vous, lectrice et lecteur de cette lettre pour me faire connaître. Parler de moi autour de vous. Diffuser cette lettre à vos contacts et amis. Et surtout inscrivez vous sur mon site à ma newsletter.

Agenda : A noter pour le week end du 23 & 24 novembre 2013, j'organise un stage de formation découverte de CNV (Communication non violente) ouvert à toutes et à tous, animé par Claude Bohère.
Vous pouvez déjà vous inscrire. Plus d'infos très vite sur le site et dans la lettre n°3 d'octobre.